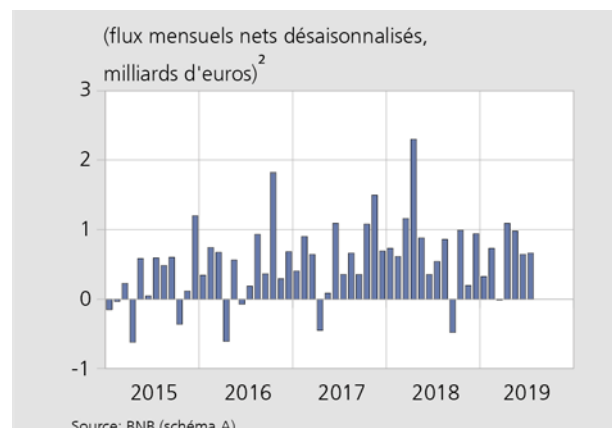
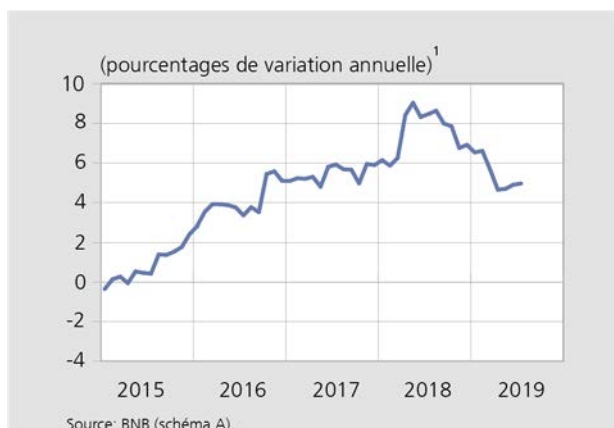


Liens: [observatoire du crédit](#)

Juillet 2019

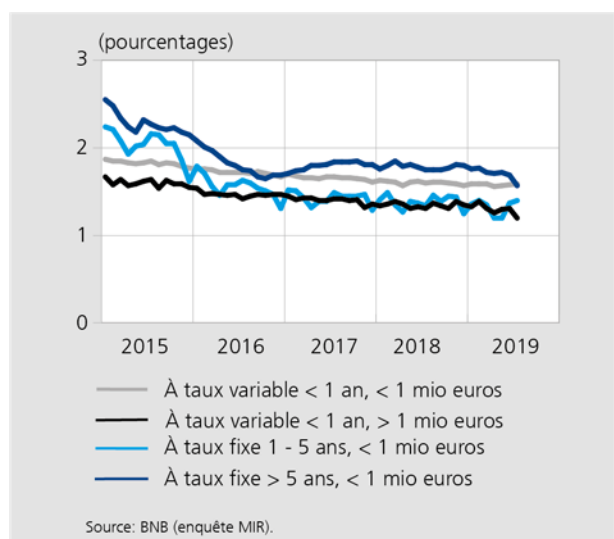
CRÉDITS ACCORDÉS AUX SOCIÉTÉS NON FINANCIÈRES PAR LES BANQUES RÉSIDENTES



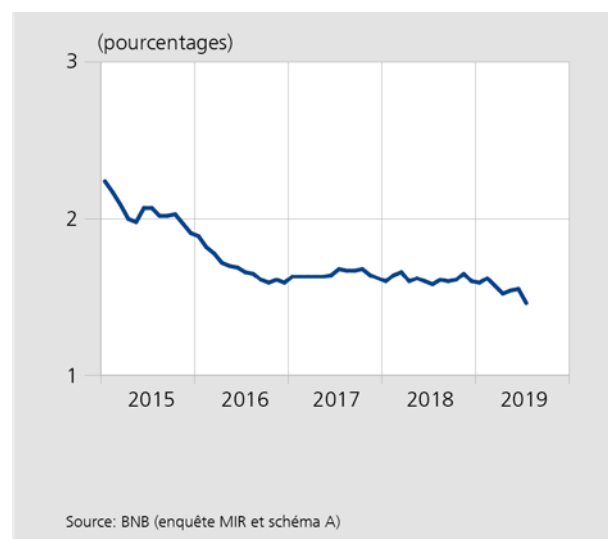
Le taux de variation à un an d'écart des crédits alloués par les banques résidentes aux sociétés non financières est demeuré pratiquement stable en juillet, ressortant à 5,0 %, contre 4,9 % le mois précédent. Le taux de variation des prêts d'une durée d'un à cinq ans est passé de -8,3 % en juin à -4,2 % en juillet, tandis que celui des emprunts d'une durée de moins d'un an est tombé à 5,9 % (contre 7,8 % en juin). Le taux de croissance annuelle des crédits à plus de cinq ans est resté quasiment inchangé, à 6,7 % (contre 6,8 % le mois précédent). Sur la base des données désaisonnalisées, le volume des nouveaux crédits octroyés en juillet a été supérieur à celui des remboursements, à hauteur de 0,7 milliard d'euros.

La moyenne des taux d'intérêt sur les nouveaux crédits aux entreprises a baissé en juillet, affichant 1,46 % (-9 points de base par rapport à juin). Ce recul a été induit par une diminution significative du taux sur les emprunts à long terme (dont la fixation initiale du taux est supérieure à cinq ans), qui s'est établi à 1,57 % (-12 points de base), ainsi que du tarif sur les crédits à court terme (dont la fixation initiale du taux est inférieure à un an) de plus d'un million d'euros, qui a pointé à 1,20 % (-11 points de base). En revanche, le taux sur les emprunts à moyen terme (dont la fixation initiale du taux est comprise entre un et cinq ans) a crû de 3 points de base, pour atteindre 1,40 %, et celui sur les prêts à court terme de moins d'un million d'euros a progressé de 1 point de base, pour s'élever à 1,59 %.

TAUX D'INTÉRÊT SUR LES NOUVEAUX CRÉDITS



TAUX MOYEN PONDÉRÉ³



1 Calculés comme le rapport des flux cumulés nets des douze derniers mois à l'encours des crédits du mois correspondant de l'année précédente. Cette définition n'inclut pas les reclassifications et révisions éventuelles de l'encours.
 2 Les flux mensuels nets correspondent aux montants des nouveaux prêts octroyés dont on déduit la valeur des remboursements.
 3 Taux moyen pondéré appliqué par les banques belges aux nouveaux crédits aux entreprises. La pondération est basée sur les encours des différents types de crédits.